

QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DU 18 décembre 2025

QUESTION ORALE relative au soutien des projets d'investissements menés sur les territoires

Exposé des motifs :

Sur la période 2023-2026, la Région s'est engagée à soutenir les investissements des projets menés par les collectivités locales à hauteur de 100 millions d'euros. Cet engagement a déjà permis le soutien de plus de 460 projets sur l'ensemble du territoire.

Alors que les rapports soumis au vote du Conseil régional mentionnent une poursuite de l'exécution financière de la politique territoriale, aucune mention n'est faite concernant l'accompagnement qui sera apporté aux territoires après les élections municipales de mars prochain. De même, il n'est pas non plus mentionné la mise en place de nouveaux dispositifs pour pallier la suppression du règlement d'intervention du Fonds de soutien à l'ingénierie territoriale actée en décembre 2024.

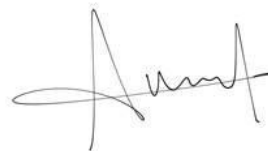
Ceci est d'autant plus préoccupant que les rapports font état d'une très significative différence d'affectation budgétaire pour l'année 2026 en comparaison de l'année 2025. Si le rapport S200 mentionne une proposition d'inscription de 180 000 € en autorisations de programme pour l'année 2026, le budget primitif 2025 prévoyait l'inscription de plus de 27 millions d'euros.

Aussi, Madame la présidente, nous vous demandons :

- Comment la Région accompagnera-t-elle les territoires sur l'ensemble de l'année 2026 ?
- La Région envisage-t-elle la création de nouveaux dispositifs concernant le soutien et l'aide à l'ingénierie territoriale ? Si oui, quand seront-ils présentés ?



Mélanie Cosnier
Conseillère régionale
du groupe l'Écologie Ensemble



William Aucant,
Conseiller régional
du groupe l'Écologie Ensemble